NATIONS
UNIES

E

Conseil Économique
et Social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/1999/L.44
23 août 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante et unième session
Point 12 a) i) de l'ordre du jour

EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS DES DOMAINES DONT LA SOUS-COMMISSION S'EST DÉJÀ OCCUPÉE OU POURRAIT S'OCCUPER : EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX EN RAPPORT AVEC DES RECOMMANDATIONS ET DES DÉCISIONS CONCERNANT, NOTAMMENT : LA PROMOTION, LA PROTECTION ET LE RÉTABLISSEMENT DES DROITS DE L'HOMME AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Mme Daes : projet de décision

1999/... Cinquantenaire des Conventions de Genève du 12 août 1949 sur la protection des victimes de la guerre

La Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, consciente des précieuses contributions respectives des quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 à la protection des victimes de la guerre et des deux Protocoles additionnels à ces conventions de 1977 au développement du droit international humanitaire contemporain, décide d'exprimer sa gratitude et sa profonde reconnaissance au Comité international de la Croix-Rouge à l'occasion du cinquantenaire des Conventions de Genève. La Sous-Commission prie le Secrétaire général de transmettre la présente décision au Comité international de la Croix-Rouge.

GE.99-15151 (F)